

LA GESTION DES OUVRAGES D'ART POUR LES AGENTS COMMUNAUX



SEBIS Marco

Agent technique

Service travaux

Rue Jean Jaurès 9, 7190 Ecaussinnes

Tél. : +32 67 88 75 57

Email : marco.sebis@ecaussinnes.be

Résumé :

I. Introduction :

La gestion des ouvrages d'art communaux représente un défi complexe et crucial, ayant des implications directes sur la mobilité, la sécurité et le développement économique de nos communautés. Cette synthèse met en évidence les principaux aspects abordés au cours de la présentation, soulignant l'importance de la formation, de la planification, de la législation, et de la collaboration avec des experts pour une gestion efficace de ces infrastructures vitales.



Pont des Douces Arcades - Photo : Marco Sebis

II. Défis pour un Agent Communal :

La gestion des ouvrages d'art pour un agent communal non formé en génie civil présente une série de défis. Les agents communaux, souvent polyvalents, portent de nombreux chapeaux au sein de leur administration locale. Cependant, lorsqu'il s'agit de la gestion des ouvrages d'art, ils font face à une complexité considérable.

- Polyvalence des agents communaux :
En tant que généralistes, les agents communaux exercent des responsabilités variées au sein de leur commune. Gérer des ouvrages d'art exige une expertise spécifique, créant un défi majeur.
- Vocabulaire technique :
La gestion des ouvrages d'art nécessite une compréhension approfondie d'un vocabulaire technique propre au génie civil. Cette barrière linguistique peut entraver la communication avec des ingénieurs et des experts.
- Diversité des types de constructions :
Les ouvrages d'art ne constituent pas une catégorie homogène. Ils englobent une variété de structures, chacune ayant ses propres caractéristiques, besoins de maintenance et défis uniques.
- Absence de formation en génie civil :
En l'absence de formation spécialisée, les agents communaux peuvent se sentir démunis pour prendre des décisions critiques concernant la sécurité et la rénovation des ouvrages.

III. Problèmes courants dans la gestion :

La gestion des ouvrages d'art communaux expose les agents à une série de problèmes courants, chacun entraînant des répercussions sur la sécurité et la fonctionnalité de ces structures vitales.

- Vétusté des ouvrages :
La vétusté des structures constitue l'un des problèmes majeurs. La recherche des plans de construction d'origine, souvent introuvables, complique la planification des travaux de rénovation.
- Rédaction du cahier des charges :
La rédaction d'un cahier des charges exige une connaissance approfondie des techniques de construction, des normes de sécurité, et des matériaux appropriés.
- Tests post-contrôle visuel :
Les agents communaux non formés peuvent manquer de compétences pour effectuer correctement les tests post-contrôle visuel, compromettant l'évaluation de la stabilité des structures.
- Problèmes structurels imprévus :
La rénovation peut révéler des problèmes imprévus tels que la corrosion avancée, des fissures invisibles, ou des défauts de conception, entraînant des ajustements immédiats des plans.
- Disponibilité limitée de fonds :
Les budgets alloués à la gestion des ouvrages d'art sont souvent limités, conduisant parfois à des réparations ponctuelles au détriment de rénovations complètes.

IV. Surmonter les défis :

Face à ces défis complexes, les agents communaux ont à leur disposition des stratégies et des solutions pour garantir la gestion efficace des ouvrages d'art.

- Engager un bureau d'études techniques :
Faire appel à des experts spécialisés soulage les agents communaux tout en assurant une expertise technique pour l'état de santé des ouvrages, la rédaction des cahiers des charges et l'estimation précise des coûts.
- Surmonter les difficultés d'accès :
L'utilisation de matériel spécialisé et la formation des agents à son utilisation améliorent l'accès aux ouvrages, permettant des inspections physiques sécurisées.

- Établir des partenariats avec des experts :
La collaboration avec des experts en génie civil, ingénieurs et entreprises de construction, offre des conseils techniques, des orientations pour la rénovation, et une main-d'œuvre spécialisée.
- Connaissances approfondies de la législation :
Être familier avec la législation en vigueur est crucial pour garantir la conformité légale dans la gestion et la rénovation des ouvrages d'art.
- Investissement dans la formation :
L'accès à une formation continue est essentiel pour que les agents communaux acquièrent des compétences techniques en génie civil, améliorant ainsi leur expertise.

V. Expériences sur le terrain :

Les expériences sur le terrain offrent un aperçu concret des défis et des réussites rencontrés par les agents communaux dans la gestion quotidienne des ouvrages d'art.

- Découverte de Problèmes Structuraux Inattendus :
Sur le pont des douces arcades, la présence de lierre cachant des défauts a nécessité des ajustements majeurs du plan de rénovation, soulignant l'importance d'inspections préalables approfondies.
- Retards liés à des Contraintes Techniques :
Des retards significatifs sur le chantier de rénovation du pont ont résulté d'ajustements de priorités après le retrait du lierre, mettant en évidence l'importance d'une planification minutieuse face à des contraintes techniques imprévues.
- Épuisement des Ressources Financières :
L'insuffisance budgétaire initiale a conduit à des compromis et des réparations partielles, soulignant la nécessité d'une allocation budgétaire adéquate dès le début pour garantir la préservation complète des ouvrages d'art.
- Marchés Publics Sans Réponse :
Malgré deux relances de marchés publics pour la réfection d'un pont, aucune soumission n'a été reçue. Cette expérience met en évidence les difficultés à trouver des entrepreneurs, surtout avec des budgets limités.
- Collaboration avec des Experts en Génie Civil :
Une expérience positive a été la collaboration réussie avec des ingénieurs et des entreprises de construction spécialisées dans la rénovation d'ouvrages d'art. Cette collaboration a permis d'obtenir des conseils techniques, des plans de rénovation précis et des résultats de haute qualité.

VI. En conclusion :

La gestion des ouvrages d'art communaux est un défi complexe, mais essentiel pour la sécurité publique et le développement durable de nos communautés. Les agents communaux, malgré les obstacles auxquels ils sont confrontés, jouent un rôle crucial en tant que gardiens de ces structures vitales. Investir dans leur formation, encourager la collaboration avec des experts, et allouer des ressources adéquates sont des mesures essentielles pour garantir la sécurité et la pérennité de ces infrastructures. La gestion efficace des ouvrages d'art est un investissement dans l'avenir de nos communautés, garantissant la mobilité, la sécurité et la prospérité de tous.

Marco Sebis.